

**COMITE NATIONAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME COMPACT DU
MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION (CNPC-MCC)**

RFP REF.	CNPC/Consult/QCBS/016
Intitulé de l'activité	Développement et opérationnalisation d'une Politique Genre au sein du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP)
Objet de la réunion	Conférence préalable
Date	27 septembre 2018, 14H00MN GMT
Lieu	Salle de réunions PA –Immeuble les Tropiques III-3 ^{ième} Etage porte D32

Etaient présents :

Pour MCA-Côte d'Ivoire :

- M. Kouassi Lambert, Expert en Passation des Marchés du CNPC,
- Mme Florence N'Dédé, Expert en genre et inclusion sociale, CNPC
- Céline Serot, Manager Agent de Passation des Marchés, CARDNO USA
- Célestin Tienon, Spécialiste Senior en Passation des Marchés, CARDNO USA
- Josette Amon, Spécialiste en Passation des Marchés, CARDNO USA

Pour les Consultants :

- 14 participants ont pris part à la conférence téléphonique, représentant 12 Consultants.

1. Introduction

Dans le cadre de la Demande de Propositions (DP) n° CNPC/Consult/QCBS/016 relative au « Développement et opérationnalisation d'une Politique Genre au sein du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) », il est prévu la tenue d'une Conférence Préalable à la soumission des propositions techniques.

Cette Conférence s'est tenue le jeudi 27 septembre 2018, sur la plateforme de conférence en ligne ZOOM.US. L'objectif de cette conférence était d'expliquer, clarifier les détails de la Demande de propositions concernant le processus de passation des marchés et le contenu des termes de références.

La Conférence s'est déroulée en deux phases principales :

- Phase 1 : (i) présentation des aspects de passation des marchés par le Manager de l'Agent de Passation des marchés ; (ii) présentation des aspects techniques concernant les services attendus, par l'expert en genre et inclusion sociale du CNPC.
- Phase 2 : séance de questions/réponses

Une présentation PowerPoint, jointe au présent compte rendu, a été faite et a soutenu l'exposé fait durant la Phase 1.

L'ensemble des questions formulés par les participants, par écrit sur le Chat ou verbalement, et les réponses formulées ont été reprises dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Certaines questions et réponses ont été reformulées pour une meilleure lecture et compréhension.

Par ailleurs, à la présente série de question réponse (série n°3) ont été ajoutées les questions/réponses produites entre le 18 et le 24 septembre 2018 (série n°2). Pour mémoire, une première série (série n°1) de questions/réponse a été publiée, et est disponible par téléchargement sur le site web du CNPC (http://cnpc-mcc.ci/images/MCA-CI_RFP_Politique_Genre_Clarifications_Notice_1_VF.pdf) ou par simple demande à l'Agent en Passation des Marchés - MCACotedIvoirePA@cardno.com

2. Présentation

Voir présentation en annexe.

3. Tableau récapitulatif des question réponses

Q8	Faudra-t-il parapher toutes les pages des propositions techniques et financières avant de les télécharger sur la plateforme de soumission des propositions ?
A8	Il n'est pas requis de parapher toutes les pages des propositions techniques et financières. Il est demandé de signer les formulaires TECH1 et FIN1 et les scanner ou alternativement y apposer une signature numérique.
Q9	Le chef de mission doit-il rester sur place (lieu d'exécution de la mission) ou est-ce que des visites périodiques sont suffisantes ?
A9	Il faut se conformer aux termes de référence car cela requiert plus des dispositions que vous voulez mettre en place dans votre organisation/méthodologie pour réussir la mission. Les termes de références exigent la disponibilité sur place d'un représentant du Consultant pour assurer un point de contact avec les parties prenantes.
Q10	Les propositions peuvent-elles être soumises en anglais ?
A10	Non, les propositions sont rédigées et soumises en français.
Q11	Quel est le nombre de collèges de proximité que le programme Compact de la Côte d'Ivoire prévoit construire ?
A11	Il est prévu la construction d'un nombre de collèges de proximité compris entre 74 et 84. Cependant, la politique genre à élaborer ne se réduit pas à ces seuls collèges. La sous – activité « Politique Genre MENETFP » vise à soutenir le GoCI dans ses efforts de réduire

	les disparités de genre au niveau de l'accès, du maintien et des résultats scolaires dans le système éducatif en Côte d'Ivoire au niveau national et régional.
Q12	Est-il possible de proposer deux experts qui couvriront la charge de travail d'un personnel clé donné ? Exemple : le personnel clé « Spécialiste en Genre » peut-il être remplacé par deux experts : un expert en genre et un expert en éducation. ?
A12	Non, il n'est pas permis de proposer deux experts pour un poste de personnel clé.
Q13	Pouvons-nous recevoir l'organigramme du MENETFP ainsi que le rapport de l'audit de genre effectué au sein du Ministère en 2016 ?
A13	L'organigramme du Ministère n'est pas disponible pour le moment. Les résultats du travail de cet audit ont été largement utilisés pour la rédaction des TDR de ladite mission.
Q14	Quels seront le rôle et la contribution du MENETFP dans la réalisation de mission ?
A14	Le MENETFP est le bénéficiaire principal des prestations du Consultant. Il hébergera l'Unité d'Action Genre ; nous anticipons que cette unité prendra la forme d'une Direction. En outre, le rôle du Consultant sera d'assister le Ministère à bien jouer son rôle et à mettre en place un dispositif pérenne.
Q15	Il est prévu la mise en place d'une unité genre au sein du MENETFP, cette unité sera-t-elle créée avant le début de l'intervention du Consultant ?
A15	Le délai prévisionnel de mise en place de cette unité est fin décembre 2018. L'unité sera dotée d'un personnel minimum en attendant les recommandations du Consultant sur l'organisation la plus adéquate pour les objectifs poursuivis par le Ministère.
Q16	Les termes de références mentionnent l'exigence d'avoir un représentant résident du Consultant pour assurer le point de contact entre le Consultant et les parties prenantes. Ce représentant est-il pris en charge par le MCA-Côte d'Ivoire ?
A16	Le représentant résidant du consultant est à la charge entière et exclusive du Consultant.
Q17	Si nous proposons la même personne pour le poste de spécialiste genre et assistant technique intégré, est-ce que cette même personne sera notée deux fois à savoir sur 10 et 15 points respectivement ?

A17	Oui les qualifications de ces personnes seront évaluées et notées deux fois : une fois en tant que spécialiste genre et une autre fois en tant qu'assistant technique intégré et ce en suivant les critères respectifs de chaque poste.
Q18	Les organisations qui ont aidé le MCC à développer cette demande de propositions sont-elles éligibles à déposer une proposition en réponse à la présente demande de propositions ?
A18	<p>Cette question est relative aux situations de conflits d'intérêts. En principe, Aucun Consultant ne doit avoir de conflit d'intérêts. Tout Consultant en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié, sauf si le conflit d'intérêts a été atténué et si le MCC a validé l'atténuation.</p> <p>Nous recommandons au consultant se trouvant dans une situation qui suscite leur interrogation sur le sujet d'adresser un courrier <u>spécifique</u> et <u>précis</u> sur la situation à l'Agent en passation des Marchés.</p> <p>Pour ce qui est de l'appui sollicité à travers une demande d'information (RFI) sur les Termes de référence (TDR), tous les sachants qui ont eu à intervenir sur les TDR ne sont pas considérés comme étant en situation de conflit d'intérêt.</p>
Q19	La période de base a une durée de douze (12) mois, tandis que le dernier livrable de cette même période est prévu à trente-quatre (34) semaines à compter du début des prestations. L'assistance technique de la période de base couvre donc t'elle trente-quatre (34) semaines ?
A19	Trente-quatre (34) semaines après le début des prestations est la date de soumission du premier draft du livrable. Une période de revue et de révision du livrable suit cette date et les autres activités continuent pendant la période de base de (12) mois.
Q20	La mission prévoit le développement d'un plan d'actions quinquennal, si nous considérons que le contrat d'assistance au MENETFP a une durée de cinq (05) années dont la première sera dédiée au développement des documents de politique et du plan d'actions quinquennal entre autres, il ne restera que quatre (04) années pour l'assistance technique du Consultant au Ministère. Est-ce à dire que le Ministère sera sans assistance technique pendant la cinquième année de mise en œuvre de son plan quinquennal ?
A20	Un plan d'action quinquennal sera développé dans le cadre de cette mission. Par ailleurs de ce plan sera déduit un plan d'actions prioritaires visant la réduction des inégalités de genre dans l'éducation et qui sera exécuté dans la période du Compact et avec le financement du MCC. En d'autres termes, vous devez retenir que la mission du consultant, objet du présent contrat durera cinq (05) ans.

Q21	Le Représentant résidant du Consultant doit-il être à temps plein à Abidjan ?
A21	Non, sa présence est nécessaire uniquement pendant les périodes d'absence hors du pays des deux consultants clés.
Q22	Il y a-t-il une raison particulière pour laquelle les DREN de Gbêkê et de San Pedro ont été ciblées ?
A22	Ce choix s'est fait en considérant plusieurs critères, nous citerons sans être exhaustif : <ul style="list-style-type: none"> - La redistribution des bénéficiaires du Compact sur plusieurs régions du Pays - Le ciblage des régions à taux de pauvreté élevés et ayant un secteur privé développé en dehors d'Abidjan
Q23	La proposition financière doit-elle intégrer les coûts des activités telles que les réunions et ateliers avec les DREN, etc. ou bien elle inclura seulement le coût de la mobilisation de l'expertise ?
A23	Votre proposition financière doit être en adéquation avec votre proposition technique, si votre méthodologie prévoit la réalisation de telles activités alors les coûts afférents seront inclus dans votre offre. Toutefois les ateliers de validation des livrables seront planifiés avec MCA-Côte d'Ivoire et MCC et financés directement sur les ressources du Compact. (confère pieds de page n°15 à la page 85 de la demande de propositions).

Question précédentes à celles de la conférence préalable et non encore répondues (questions enregistrées entre le 18 et le 24 septembre 2018).

Q7	Quelles sont vos attentes vis-à-vis du représentant résident du consultant (mentionné en p.93 des TdR) ?
A7	Le représentant résident sera le représentant du consultant pendant les périodes d'absence de celui-ci. En l'absence des membres du personnel clé, il fera le suivi de la collecte des données et des revues de documents, ainsi que des activités en cours auprès des parties prenantes. Ce représentant <u>pourra être</u> un des membres du personnel clé ou du personnel de support technique.
Q8	Dans le calendrier des travaux et des livrables (TECH 10), devons-nous présenter uniquement les travaux et livrables de la période de base ? Ou également ceux des périodes optionnelles ? Cette même question s'applique pour le détail des activités à présenter.
A8	Les consultants sont invités à proposer une offre technique couvrant la période de base et les périodes optionnelles. Le calendrier des travaux et des livrables doit tenir compte de la période de base et des périodes optionnelles. Comme indiqué à la page 88 de la Demande

	de propositions, les livrables des phases optionnelles seront définis et arrêtés avec le Consultant avant l'exercice éventuel de toute option.
Q9	Le Consultant peut-il, sous sa discrétion, répartir les hommes/mois comme il l'entend pour la période de base et les périodes optionnelles et ce sous réserve de justifier ce choix dans la méthodologie ?
A9	Le niveau d'effort indiqué dans la demande de propositions est à titre indicatif. Le consultant doit déterminer le niveau d'effort et sa répartition entre les périodes en adéquation avec sa méthodologie et son plan de travail. Cette adéquation fait l'objet de vérification lors de l'évaluation des propositions techniques.

LISTE DE PRESENCE

Name	Company	Email
Carlos Adegas	CH Business Consulting	carlosadegas@chconsulting.pt
Amara Diabate	NON PRECISE	diabate25amara@yahoo.com
<i>Miriam Ganem-Rosen</i>	<i>fhi360</i>	<i>mganem-rosen@fhi360.org</i>
<i>Kate Pavelich</i>	<i>fhi360</i>	<i>KPavelich@fhi360.org)</i>
<i>Naz Rajput</i>	<i>fhi360</i>	
Mohamed Bensouda	MTC	mbensouda@expand-consulting.org
kiari Liman-Tinguri	IEDAS Inc	kiari@iedas.ca
Tristan de La Haye#NSCE	NSCE	moadel@nsce-inter.com
HMA	HMA	
Emile Rudasingwa	GOPA CONSULTANTS	alazne.fernandezvega@gopa.de
	AVILAR	
Caroline ABSI	SOFRECO	Caroline.ABSI@sofreco.com
Roselyne Yao	Dalberg Advisors	roselyne.yao@dalberg.com